

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 novembre 2020

ADOPTION - (N° 3161)

AMENDEMENT

N ° CL123

présenté par
M. Chiche et Mme Forteza

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 2, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.